
**Association des Personnels Sportifs des Administrations
du Département de la Seine-Saint-Denis**

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse

Bilan d'Activité 2011

APSAD 93

Sommaire

Le bilan en détail	3
Objectifs	3
Adhérents	3
Cotisations	4
Formation	4
Manifestations	4
Compétitions	4
Moyens	5
Liste non exhaustive des projets et actions à mettre en place pour l'année 2012	5
Aquagym	6
Badminton	7
Boxe, Savate Forme	8
Capoeira	9
Chorale	10
Claquettes	11
Course à pied	12
Danse country	13
Danse orientale	14
Futsal	15
Golf	16
Gymnastique	17
Karting	18
Organisation	18
Cotisation	18
Compétition	19
Mise en Forme	20
Moto	21
Plongée	22
Les objectifs	22
Les activités	23
La vie sociale du club	23
Salsa	24
Sophrologie	25
Tennis	26
Yoga & Tai Chi chuan	28

LE BILAN EN DETAIL ...

Objectifs

Le nouveau bureau de l'APSAD 93 élu le 17 décembre 2009 avait pour objectif de remettre à niveau certains dossiers laissés en suspens par l'ancienne présidence, c'est chose faite à l'aube de tirer un bilan de cette année 2011.

Sans délaisser l'animation des sections et un suivi auprès des responsables, le bureau de l'APSAD 93 a eu fort à faire pour trouver son organisation et finaliser les différents travaux d'administration entamés depuis sa prise de fonction en 2009.

Un gros axe était sur notre finance et sa gestion. Sans être très aidé par notre cabinet comptable, nous avons décidé à l'unanimité d'en changer et d'en trouver un qui aurait un véritable rôle d'assistance et pouvait nous épauler dans notre tâche quotidienne de gestion.

Après des recherches et avis diverses, celui-ci a été trouvé et a pu, remettre notre administration dans la réglementation imposée pour une association loi 1901. L'ensemble de nos documents (notamment les contrats de nos animateurs, le registre du personnel, le registre des préventions et des risques) ont été revus et une autre méthode de gestion de nos sections a été mise en place. Chaque responsable a été interviewé sur ce principe et lors d'un conseil d'administration, cette nouvelle gestion a été voté et approuvé dans son ensemble.

Nous tirerons un bilan en fin d'année 2011 de ce nouveau procédé afin de « peaufiner » certains besoins avec l'avis de chacun.

Avec l'aide de ce nouveau bureau comptable, nos comptes ont pu être équilibrés et présentés lors de l'assemblée générale de décembre 2011 à l'ensemble des adhérents.

Voilà quelques points qui ont été travaillés :

- Nouvelle procédure de gestion financière des sections (plus qu'un seul compte bancaire à gérer)
- Gestion financière analytique (mise en place d'un tableau de suivi par section)
- Amélioration des liaisons entre le bureau et les responsables de section par le biais de référent

Le rôle de l'animation avait une part importante au cours de l'année 2010. Chaque responsable devait se sentir investi d'un rôle important auprès de chaque adhérent formant sa section, celui-ci a été performant grâce à des responsables qui ont pris à bras le corps leur rôle. On ne peut que les féliciter. A ce sujet, nous avons priorisé l'achat de nouveaux matériels et renouvelés les plus anciens devenus obsolètes.

L'activité de nos sections s'oriente en priorité vers du loisir, offrant l'opportunité de pratiquer des disciplines sportives quelques fois difficiles d'accès pour un bon nombre d'entre nous.

Adhérents

L'APSAD 93 regroupe 20 sections sportives avec 639 adhérents au 31 décembre 2011 représentant l'ensemble des directions du Conseil Général de la Seine Saint-Denis.

2011 a vu la naissance de plusieurs sections : Chorale, Danse Country et Salsa dues à une forte demande des agents du Département de la Seine-Saint-Denis. Malgré des problèmes logistiques au niveau de notre planning d'occupation des salles réservées à l'APSAD 93, nous avons pu, avec l'aide des autres occupants, trouver des créneaux horaires qui ont répondu aux attentes de chacun.

Malheureusement, nous déplorons que la section Capoeira, par faute de combattants et de volontariat n'a pas pu continuer.

Tableau des adhérents par section

Aquagym	56	80	+24
Badminton	21	31	+10
Boxe française - Savate forme	50	27	-23
Capoeira	12	3	-9
Chorale	<i>Nouvelle section</i>	44	+44
Claquettes	25	14	-11
Course à pied	10	10	0
Danse country	<i>Nouvelle section</i>	11	+11
Danse orientale	24	30	+6
Futsal	13	11	-2
Golf	38	28	-10
Gymnastique	98	92	-6
Karting	21	14	-7
Mise en forme	23	52	+29
Moto	18	20	+2
Plongée	14	12	-2
Salsa	<i>Nouvelle section</i>	21	+21
Sophrologie	24	21	-3
Tennis	21	19	-2
Yoga - Tai chi chuan	119	110	-9
total	587	639	+52

Cotisations

A ce jour, les sections gèrent en année civile pour la plupart, ceci est du par notre gestion de notre association. Le montant est calculé au plus près des activités proposés, permettant ainsi aux agents quelque soit leur catégorie, d'accéder à l'ensemble des sections conformément à notre convention d'objectif nous liant avec le Département de la Seine-Saint-Denis. Toutes les cotisations ont été revues (agent départemental et extérieur).

Formation

L'axe de la formation a été l'un de nos dossiers cette année, permettant à un agent d'obtenir un diplôme d'animateur dans sa discipline et à d'autres de se parfaire dans leurs pratiques en participant à des stages de perfectionnement. La formation étant une part importante dans la responsabilité de chacun, celle-ci doit être amplifiée en 2012. Le bureau de l'APSAD 93 souhaiterait une participation plus importante dans ces stages de perfectionnement et de monitorat.

Manifestations

En 2011, nous avons abandonné les Estivales car le bilan était bien maigre en rapport à la somme de travail des responsables. Les retombées furent mineures sur les adhésions et un pourcentage de participants peu élevé. Ce qui a permis – entre autre – de mettre en place des journées « Découverte » sur différentes sections, action qui est appelée à s'amplifier sur les années à venir. Des représentations ont également été organisées comme pour la section Danse Orientale. Notre participation active à des événements sur le département devrait voir le jour.

Compétitions

Après une pratique formatrice, les adhérents souhaitent s'orienter vers le monde de la compétition départementale, régionale voir nationale impliquant une part dans notre budget incluant la participation aux inscriptions ainsi qu'une aide à l'achat vestimentaire et de sécurité en fonction de la discipline exercée.

Cet acquis d'un pôle de « compétiteurs » permet à l'APSAD 93 d'enrôler des adhérents fiers de porter nos couleurs ainsi que celles de son employeur. Comme demandé en 2010, le bureau de l'APSAD 93 souhaiterait pouvoir être épaulé par les différents services du Département comme le Service des Sports ou la Direction de la Communication, nous permettant de bénéficier de leurs pratiques et de leurs fonctions auprès des partenaires extérieurs. Un travail de fond a vu le jour avec le PPRS à ce sujet sur ces différents vecteurs.

- Liste des sections représentatives : Badminton, Boxe, Course à pied, Futsal, Golf, Karting et Moto

Moyens

Comme les années précédentes, nous déplorons un manque de créneaux horaires pour l'exercice de nos disciplines. Celui-ci s'amplifie et ne permet pas de répondre correctement aux attentes des agents du Département. Notre première mission est de favoriser la pratique sportive et culturelle mais malgré la mise à disposition de locaux par le Département, nous ne pouvons pas répondre correctement et sommes obligés de limiter le nombre d'adhérents.

Dans l'optique de la destruction prochaine de la cité administrative n°2, un audit a été effectué afin de lister l'existant et d'établir les besoins futures aussi bien au niveau des locaux et des matériels. Cet audit a été fourni à la demande du PPRS.

A ce sujet, et comme je l'indique plus haut, un travail a vu le jour en 2011 entre les différents acteurs, le PPRS étant notre principal référent. Notre association devient une part importante dans l'existence du Conseil Général et à ce titre, doit avoir les moyens nécessaires pour une bonne pratique de ses disciplines et a fortiori, permettre la mise en place d'autres sections axées sur le sport collectif.

A ce jour, plusieurs projets sont en cours d'analyse sur leurs faisabilités à court et à long terme.

Un problème a été soulevé sur la pause méridienne, en effet, nos créneaux s'établissent de 12h00 à 14h00 causant des diversités de présence dans les services et par conséquent, une perte d'adhésion pour éviter tout problème avec la hiérarchie. *Notons que l'article 1 de notre convention d'objectif stipule bien un aménagement d'horaire possible permettant aux adhérents la facilité de leur activité.*

Liste non exhaustive des projets et actions à mettre en place pour l'année 2012

- En attente du bureau « APSAD 93 » mis à disposition. Celui-ci devrait se situer dans l'immeuble « Le Colombe » au rez de dalle.
- Recherche d'infrastructures (gymnases, terrains, salles ...).
- Mise en place de stages de premiers soins pour l'ensemble des responsables de section et animateurs encadrant les séances.
- Plan de formation sur des actions d'administration et d'animations sportives. Faciliter les agents du département à établir un plan de formation afin de valoriser leur travail effectué au sein de leur section.
- Améliorer notre communication, notamment par notre site et par des panneaux dans les différents immeubles du Conseil Général. L'obtention d'un bureau siglé APSAD 93 nous permettra d'acquérir une identité au sein du Conseil Général.

Thierry ROBERT,
président de l'APSAD 93
dimanche 25 mars 2012



AQUAGYM

Responsable : Catherine POILANE

Référent financier : Joëlle DIDIER

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi au vendredi 12h30 à 13h15, En soirée : Lundi deux séances : 18h00 et 19h00, Mardi une séance à 19h00, Mercredi deux séances 18h30 et 19h30, Jeudi une séance à 19h00, Le samedi une séance à 11h00, dimanche une séance à 9h00

Lieu de pratique : Piscine Jacques Brel à Bobigny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Personnel de la piscine communal de Bobigny

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 80 [80 femmes]

▪ Cotisation

Agents du Département : carte saison à 120,00 €, carte 24 entrées à 45,00 €

Extérieurs : carte saison à 170,00 €, carte 24 entrées à 75,00 €

Montant de la licence : aucun

Affiliation : aucune

▪ Administration

Coût salarial : aucun

Coût location site : aucun

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : accès à l'établissement par une carte

▪ Bilan d'activité

Sur la saison 2011, les adeptes de l'aquagym ont été plus nombreux. En effet nous avons enregistré 80 adhésions contre 56 l'an passé. Parmi les adhérents 35 ont opté pour la carte « 24 entrées » nouvelle formule proposée cette saison et 45 pour la carte « saison ».

En effet cette année nous avons proposé une nouvelle formule, la « carte 24 entrées » à un moindre coût, afin de satisfaire la demande de collègues qui pratiquaient moins régulièrement cette activité. Cela nous a également permis de satisfaire un plus grand nombre de demandes. La carte « saison » étant réservée aux adhérents pratiquant au moins 2 séances par semaine sur toute la saison.

Ainsi cette nouvelle formule nous a permis d'augmenter le nombre d'adhérents tout en restant dans la même enveloppe budgétaire.

BADMINTON

Responsable : Jean-Pierre BROSSARD

Référent financier : Stéphane CLAYETTE, secrétariat : Aurélien BOVERO

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi et vendredi de 12h00 à 13h30

Lieu de pratique : Gymnase Henri Barbusse, rue de la Prospérité à Bobigny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : aucun

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 31 [15 femmes, 16 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 € (licence comprise)

Extérieurs : 80,00 € (licence comprise)

Montant de la licence : 35,00 €

Affiliation : Fédération Française de Badminton (FFBA)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : environ 1 800,00 € annuel

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : convention avec la ville de Bobigny.

▪ Bilan d'activité

Une équipe de l'APSAD a, pour la 4ème année consécutive, participé à la coupe interentreprises d'Ile de France avec l'occasion de faire découvrir le monde de la compétition et des joueurs de haut niveau à des adhérents qui n'en ont pas l'habitude.

Deux joueuses de l'APSAD ont remportées en double un tournoi officiel.

Le bureau a été renouvelé par une nouvelle équipe de trois hommes.

En septembre, la décision à été prise par le bureau d'ouvrir aux extérieurs et la progression de la section est de sept adhérents de plus que la saison passée.

Et la bonne humeur est toujours au rendez vous à la section Bad...

BOXE, SAVATE FORME

Responsable : Béatrice MORLAAS COURTIES

Secrétariat : Georges MAKOWSKI

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi mardi et vendredi de 12h00 à 14h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, bâtiment E

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Ludovic PETEY (Directeur Technique - Brevet d'Etat - Instructeur Fédéral), Georges MAKOWSKI, moniteur de boxe française et de savate forme (agent CG 93) et Samuel GODO, moniteur de boxe française (agent CG 93)

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 27 [13 femmes, 14 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 65,00 €

Extérieurs : 75,00 €

Montant de la licence : 30,00 €

Affiliation : FFSBF et DA

▪ Administration

Cout salarial : 6000,00 €

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93

▪ Bilan d'activité

Deux boxeurs ont participé au challenge Ile de France Assaut au 1er trimestre de l'année 2011 et un de nos moniteurs a passé avec succès la formation de moniteur de savate forme.

Un nouveau bureau a été nommé en septembre 2011, Béatrice Morlaas Courties remplace Samuel Godo en qualité de responsable de section.

CAPOEIRA

Responsable : Valérie THOMAS

- **Séances**

Jours et créneaux horaires : Mercredi 18h00 à 19h30

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, bâtiment E

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Tiphaine NAGOU

- **Chiffres de la section**

Adhérents : 3 [3 femmes]

- **Cotisation**

Agents du Département : 80,00 €

Extérieurs : 100,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation : aucune

- **Administration**

Cout salarial : € de janvier à juin 2011 soit 16 séances (convention signée entre l'APSAD 93 et l'association MOLA)

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93

- **Bilan d'activité**

La section a pris fin en juin 2011 faute de combattant.

CHORALE

Responsable : Nicolas WENDLING

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Vendredi de 12h15 à 13h45

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, le Club

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Mme Catherine LEBRANCHU, chef de chœur professionnel.

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 44 [36 femmes, 8 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 100,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation : aucune

▪ Administration

Coût salarial : 30,00 € net par séance

Coût location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

Section créée en 2011. Nous avons le bon nombre d'agents pour monter une chorale.

Nous avons commencé avec des morceaux simples pour accueillir les débutants et rassurer tout le monde. Nous avons trouvé un rythme de croisière, et une bonne ambiance s'est installée. Les participants ont l'air content de participer.

Points forts : chef de chœur compétente, tous les niveaux sont accueillis, débutants ou habitués du chant. L'activité est facilement compatible avec les contraintes professionnelles (pas de besoin de matériel, de douche, de moyens financiers...)

Points faibles : nous sommes dépendants de l'accès à la salle. Si nous n'avons plus la salle, il n'est pas sûr que nous puissions maintenir la section. Nous n'avons pas fait de représentation en 2011, il faudra le faire en 2012.

CLAQUETTES

Responsable : Thierry JURMAN

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi 12h00 à 13h00 débutants et 13h00 à 14h00 avancés

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, bâtiment K salle K7

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Lucie ROUITS

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 14 [13 femmes, 1 homme]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 80,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation : aucune

▪ Administration

Cout salarial : 30,00 € net par séance

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

Après un début tonitruant courant 2010, la section a pris son rythme de croisière avec un groupe homogène et appliqué. Vu les progrès de certains adhérents, nous avons mis en place deux créneaux avec des groupes de niveau, afin de permettre à tout le monde de progresser à son rythme.

Le point faible de cette année est la salle qui malgré l'achat de planches, ne convient pas à la bonne pratique de notre discipline.

COURSE A PIED

Responsable : Serge PEYRADE

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi, mercredi, vendredi dès 12 heures

Lieu de pratique : sur les bords du canal de l'Ourcq au niveau du parc de la Bergère

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : pas d'encadrement

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 10 [5 femmes, 5 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 10,00 €

Extérieurs : 20,00 €

Montant de la licence : 26,00 € (Pass Running)

Affiliation : Fédération Française d'Athlétisme (FFA)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : aucun

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : aucune

▪ Bilan d'activité

L'effectif des adhérents reste le même que l'année précédente, a la demande des collègues adhérents et avec mon soutien, une section dirigée plutôt vers la compétition s'est ouverte avec notre participation a des épreuves (2 marathons + courses hors stades).

Le groupe compétition a un esprit d'équipe mais avec des objectifs pour décrocher des résultats.

Points à exploiter : l'accès a une structure sur Bobigny équipé d'une piste et l'accompagnement et le soutien d'un coach.

DANSE COUNTRY

Responsable : Brigitte MARLAIRE

- **Séances**

Jours et créneaux horaires : Vendredi de 17h00 à 18h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, bâtiment K salle K1

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Brigitte MARLAIRE (agent CG 93)

- **Chiffres de la section**

Adhérents : 11 [10 femmes, 1 homme]

- **Cotisation**

Agents du Département : 50,00 €

Extérieurs : 60,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation : aucune

- **Administration**

Cout salarial : aucun

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

- **Bilan d'activité**

Nouvelle section née en septembre 2011 avec une animation effectuée par un agent du Conseil général. Pour le moment, nous essayons de créer un dynamisme dans cette discipline de danse très spécifique. Nous regrettons le manque d'adhérents « homme ».

DANSE ORIENTALE

Responsable : Aurélie ZORZETTIG

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi de 12h30 à 13h30, jeudi de 12h30 à 13h30 et vendredi de 13h00 à 14h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, salle Aragon de la DEA à Rosny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Claire LAUGERO, professeur de danse orientale.

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 30 [30 femmes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 100,00 €

Montant de la licence : aucune licence

Affiliation : pas d'affiliation

▪ Administration

Cout salarial : 30,00 € net /heure

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

Depuis sa création en décembre 2008, la section danse orientale continue d'évoluer et compte désormais 3 cours de niveau différents par semaine (débutant, intermédiaire, avancé).

Le mois de juin 2011 a été l'occasion pour chaque groupe de montrer ses acquis lors d'une représentation lors d'un spectacle de fin d'année à Romainville.

Plusieurs accessoires liés à la danse orientale y étaient représentés, tels les voiles et les cannes.

Cette manifestation reste avant tout un moment de joie et de partage.

La rentrée de septembre 2011 a été marquée par l'inscription et la motivation de beaucoup de nouvelles adeptes enchantées tant par la danse en elle-même que par la qualité du professeur !

Et il y a toujours un noyau d'anciennes et fidèles adhérentes tombées amoureuse de cette danse (malgré les difficultés organisationnelles de pratique).

La famille de danseuses orientales s'agrandit.....

FUTSAL

Responsable : Zahir YAHIA CHERIF

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : (en partenariat avec une autre association) Mardi de 18h00 à 21h00 et aléatoirement le samedi ou le dimanche 10h00 à 13h00 et/ou 13h00 à 16h00

Lieu de pratique : Gymnase Pierre Curie rue René Char à Bondy (le mardi) et Gymnase Cossec à Livry-Gargan

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : aucun

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 11 [11 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 50,00 €

Extérieurs : 60,00 €

Montant de la licence : 24,45 €

Affiliation : Fédération Française de Football (FFF)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : convention avec le Département de la Seine-Saint-Denis

▪ Bilan d'activité

Ayant repris la section en cours d'année, je débute dans le domaine, quelques problèmes au début avec les anciens adhérents, maintenant réglés. Nous continuons à être engagés dans un championnat départemental (FFF Futsal) avec des résultats qui ne demandent qu'à s'améliorer.

Nous manquons d'adhérents malgré l'effort effectué sur les structures et la communication à travers les moyens que l'APSAD 93 dispose.

GOLF

Responsable : Philippe LERICHE

Secrétariat : Chantal KELNER

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : créneaux libres avec des cours individuels au choix des adhérents

Lieu de pratique : Golf du Nanteuil à Rosny sous bois et Golf de la Poudrerie à Livry-Gargan

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Moniteurs diplômés de la FFG.

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 28 [11 femmes, 17 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 80,00 €

Extérieurs : 120,00 €

Montant de la licence : 49,00 €

Affiliation : Fédération Française de Golf (FFG)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site :

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) :

▪ Bilan d'activité

Les cours collectifs sont remplacés (manque de participation) par les cours individuels.

Cours individuel à Rosny et à Sevrans: satisfaction des golfeurs – horaire déterminé avec les profs et bonne approche de la pratique du golf.

Parcours loisir au rythme d'une fois par mois - une dizaine d'inscrit à chaque manifestation et souvent les mêmes participants.

Stages de perfectionnement – bonne participation.

Initiation au golf en fonction des demandes.

Pas de compétition. Peu d'adhérent pour cette formule qui permet de se perfectionner et de pouvoir acquérir un classement et de découvrir de nouveaux parcours.

Pas de possibilité de bénéficier de la structure du golf de Sevrans actuellement géré par l'UCPA.

GYMNASTIQUE

Responsable : Hélène LANGLAIS

Référent financier : Brigitte MARLAIRE, Secrétariat : Christine MILISAJVELIC

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : lundi et jeudi de 17h45 à 18h45, mardi et jeudi de 12h00 à 13h00 et mardi de 13h00 à 14h00, vendredi de 12h00 à 13h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Olivia DUFOUR, Jacky DEL VECCHIO, Cécilia MONTRESOR et Hélène LANGLAIS (agent du CG 93)

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 92 [86 femmes, 6 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 80,00 €

Montant de la licence : aucune

Affiliation : pas d'affiliation

▪ Administration

Cout salarial : 7542,39 € pour 3 professeurs sans les charges patronales

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

La section gymnastique fonctionne bien et a du succès. Les différentes techniques de chacun des professeurs permettent une offre diverse et complémentaire. Le vendredi midi l'accent est mis sur le stretching en fin de semaine et satisfait un certain nombre d'adhérents. Le but de ces cours est d'offrir aux agents départementaux la possibilité de pratiquer, sur leur lieu de travail une activité d'entretien et de progresser dans celle-ci.

Les cours se déroulent de septembre à juillet. Durant les vacances scolaires, les cours peuvent être maintenus en fonction des professeurs et de la demande.

KARTING

Responsable : Thierry ROBERT

Référent financier : Thierry GOUYON

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi selon calendrier annuel (mars à novembre) à partir de 12h00

Lieu de pratique : Circuit PSA à Aulnay sous bois

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Moniteur de l'ASK Rosny

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 14 [1 femme, 13 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 150,00 €

Extérieurs : 175,00 €

Montant de la licence : 25,00 € (imposée par l'ASK Rosny)

Affiliation : Fédération Française des Sports Automobiles (FFSA)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : 300,00 € la séance

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : aucune

▪ Bilan d'activité

Organisation

L'activité de la section se déroule sur un calendrier défini avec notre partenaire l'ASK Rosny. Celui-ci s'est décomposé en 15 séances de mars à novembre 2011, excepté la période des congés scolaires.

Pour cette troisième année, le niveau des pilotes, nous a permis de nous inscrire dans un challenge régional. Celui-ci, nous a confronté à des pilotes plus aguerris et de pouvoir piloter sur des circuits plus techniques. Faut avouer qu'une certaine lassitude se faisait sentir pour l'essentiel du groupe.

Pour 2011, une baisse du taux de participation est notée, sa cause s'explique par le fait que notre activité se déroule sur notre pause méridienne avec quelques fois des dépassements d'horaire causant des problèmes d'organisation au sein des services des adhérents.

Cotisation

La cotisation est calculée au plus proche des dépenses ceci afin de permettre à une majorité des agents du CG 93 de pouvoir participer à une discipline sportive normalement ouverte à une population aisée. En 2011, la cotisation est restée à 150,00 € pour un agent du CG 93 malgré notre inscription à six courses sur la saison. Cette saison, nous avons axés, également, notre participation sur de l'équipement spécialisé (casques réglementaires, protège-côtes, gants etc. ...).

Compétition

Deuxième année de challenge pour la section karting. Après une première année de repérage, notre deuxième année au challenge est des plus prometteuses. Même si, nous sommes encore assez loin des tous meilleurs (indétrônables), la différence s'amenuise au niveau des chronos. De quoi, nous motiver pour une troisième saison avec on l'espère un deuxième équipage à toutes les manches du challenge Kart'Air.

Classement final de l'APSAD 93 au Challenge Kart'Air 2011

- équipe 1 : 11e sur 48 équipages (46 points)
- équipe 2 : 25e sur 48 équipages (13 points)

APSAD 93

MISE EN FORME

Responsable : Mohamed BEN ABDELKADER

Référent financier : Pascal CHAUDRIN, Secrétariat : Marie-France MONCOQ

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Lundi, mardi et vendredi de 12h00 à 13h30 (créneaux exclusivement réservés aux adhérents de la section), Mercredi et jeudi de 17h00 à 19h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, bâtiment E

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Mohamed BEN ABDELKADER, Daniel DE OLIVERA, Benjamin ALLION (tous les 3 agents du CG 93)

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 52 [20 femmes, 32 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 65,00 € (adhérent APSAD 93 : 35,00 €) et agents uniquement présents sur les créneaux du soir 50,00 €

Extérieurs : 75,00 €

Montant de la licence : 17,00 €

Affiliation : Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme (FFHMFAC)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

Durant l'année 2011, la section " Mise en Forme " c'est confirmé comme étant l'une des sections importantes de l'APSAD 93 tant au niveau de son nombre d'adhérents, que du sérieux du coaching apporté et de sa bonne gestion.

Cependant, il faut déplorer l'absence d'un certain nombre de gros matériels demandés (Tapis de course) pour satisfaire une clientèle féminine de plus en plus exigeante.

De plus, compte tenu du nombre d'adhérents, il va falloir penser à un espace plus important.

Enfin, l'année 2011 s'est terminée en beauté, avec l'organisation par la section d'un " festin " de fin d'année autour de toutes les saveurs du monde avec la présence des adhérents des sections "Boxe française", " danse " et de quelques responsables d'autres section de l'APSAD 93.

Gardez la forme avec la section Mise en Forme !

MOTO

Responsable : Annie Claire GONZENBACH

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : week-end

Lieu de pratique :

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : aucun

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 20 [2 femmes, 18 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 50,00 € (avec participation lors des sorties ou événements organisés)

Extérieurs : 75,00 €

Montant de la licence : -

Affiliation : Fédération France de Moto (FFM)

▪ Administration

Cout salarial : aucun

Cout location site :

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) :

▪ Bilan d'activité

La section continue sa route avec des sorties de plus en plus demandées comme : les villes du Tréport, Veules les Roses (76), Les vendanges à Nogent l'Artaud, l'Oise, la Seine et Marne.

Elle a organisé des ateliers mécaniques dans les locaux d'Aulnay Moto Pièces, des stages de sécurité routière avec les Casques d'Argent (association sportive des Pompiers), et des stages de pilotage avec le Team tropical sur le circuit Carole ainsi que pour des pilotes confirmés à Bourg en Bresse.

Son animation s'est également porté sur des baptêmes (sur des Godier Genoud ou des sidecars), un circuit Tour de Corse en juin, un salon professionnel "Moto Légende" et une projection d'un diaporama sur le séjour en Corse et le Bol d'or Classic.

Nous notons une très bonne année pour les pilotes de la section sur les différentes compétitions :

Endurance :

- Gilles HAMPE et Christian HAQUIN sur 1170 GODIER GENOUD : 1er au Bol d'Or Classic, 1er aux 4 Heures de SPA
- Roger et Laurent RUIZ sur GSXR 1000 SUZUKI : 1er aux 3h00 de Carole, 2ème aux 4h00 de Metay, 11ème aux 4h00 de SPA, 5ème au Bol d'Or Classic

Sportive :

Quand à notre jeune pilote FRANCOIS qui a commencé la course cette année sur un R6 YAMAHA, un grand coup de chapeau :

- 3ème en 600 cm3 à Ledénon, 3ème en 600 cm3 à Carole, 2ème en 600 cm3 à Le Vigan

PLONGEE

Responsable : Thierry MORIN

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mercredi de 19h00 à 21h00 sauf vacances scolaires + sorties en milieux naturels

Lieu de pratique : Centre Nautique Jacques Brel - Bobigny

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Amar TARARBIT – directeur de plongée, diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de niveau 1 (BEES 1), Jean-Pierre BONDON – moniteur E2 FFESSM (agent CG 93) et Thierry MORIN – moniteur E1 FFESSM (agent CG 93)

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 12 [3 femmes, 9 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 140,00 € (incluant la licence et l'assurance)

Extérieurs : 170,00 € (incluant la licence et l'assurance)

Montant de la licence : 35,00 € + 18,00 € assurance obligatoire

Affiliation : Fédération Française d'Education et de Sports Sous-marins (FFESSM)

▪ Administration

Cout salarial : 1352,00 €

Cout location site : 5275,00 € (incluant des locations 2010 restant dues)

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : Convention annuelle avec la piscine Jacques Brel, ville de Bobigny (année scolaire)

▪ Bilan d'activité

Les objectifs

La section plongée a pour objectif de permettre aux adhérents de pratiquer leur sport en toute sécurité. Pour cela, la section plongée s'est fixée pour priorité de développer les compétences techniques grâce à l'entraînement hebdomadaire afin d'une part, maintenir une bonne condition physique gage de sécurité, et d'autre part, offrir des cours de technique de plongée dans la fosse de plongée de 10 m du centre nautique permettant de préparer des niveaux de plongée.

C'est pour cela que nous avons un directeur technique détenteur d'un BEES 1 et donc apte à assurer à la fois la formation technique et théorique du niveau 1 au niveau 4 de plongeur et l'encadrement pour l'utilisation de la fosse de plongée de 10 m. Ce directeur technique est apte aussi à assurer l'encadrement en tant que directeur de plongée en milieu naturel nous permettant de faire l'économie d'un directeur de plongée extérieur.

L'encadrement est également assuré par Jean-Pierre Bondon, titulaire d'un niveau 2 d'encadrement et apte à assurer l'encadrement de plongée en tant que chef de palanquée en milieu naturel. Thierry Morin, quant à lui, titulaire d'un niveau 1 d'encadrement est apte à assurer un encadrement des plongeurs de niveaux 1 et 2 en piscine.

Cependant, cet entraînement hebdomadaire ne suffit pas car il se pratique en milieu clos non soumis aux conditions climatiques (température, vent, courant, etc.), il est donc nécessaire de pratiquer ce sport en milieu naturel afin de parfaire les formations.

Les activités

L'année 2011 a été l'occasion de faire découvrir la plongée à 10 personnes lors de baptêmes gratuits.

La saison 2010-2011 a été l'occasion de former 3 nouveaux niveau 1 au club et de mettre en place une formation nitrox (plongée à l'aire enrichie en oxygène ayant permis de valider deux nouveaux plongeurs nitrox.

La vie sociale du club

La vie sociale du club est riche, toutes les occasions sont prétextes à se retrouver pour un grignotage, à l'occasion des premières bulles des uns, des cours ou des réussites de niveau des autres, et bien sûr la nouvelle année.

Le Directeur technique de la section plongée de l'APSAD : Monsieur Amar TARARBIT, niveau BEES 1, est resté bénévole au sein du club pour la saison 2010-2011 (pas de salaires et de charges sociales). En contre partie, le club s'engage à lui fournir le matériel dont il a besoin pour ses fonctions sur le bassin et à lui assurer l'ensemble des dépenses liées à l'encadrement technique des sorties en milieu naturel.

Le coût de location de la piscine est resté stable par rapport à l'année 2010.

Les inscriptions pour la saison 210 sont restées stables par rapport à celles de la saison 2009.

Grâce à la bonne santé de l'APSAD, la section plongée a pu renouveler une partie de son matériel vieillissant (5 gilets stabilisateurs, 4 détendeurs, 5 robinetterie double sortie) afin d'assurer des conditions optimales de sécurité pour ses adhérents.

APSAD 93

SALSA

Responsable : Aurélie ZORZETTIG

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Jeudi de 12h15 à 13h45

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, bâtiment K salle K7

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Amélie PONTAILLIER, professeur de salsa

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 21 [15 femmes, 6 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 100,00 €

Montant de la licence : aucune

Affiliation : pas d'affiliation

▪ Administration

Cout salarial : 30,00 € net /heure

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

Créée en mars 2011, la section a connu un fort engouement dès le début qui s'est un peu essoufflé par la suite à cause, en partie, d'une salle totalement inadaptée à la pratique de cette danse et du manque de régularité des intéressés, volontaire ou non, que requiert cette danse.

Nous avons tenté dès septembre 2011 d'ouvrir un nouveau créneau « débutant » pour faire la distinction de niveau avec ceux présents depuis mars. Cependant, le peu d'inscription à ce nouveau cours et le manque de régularité des concernés nous ont amené à suspendre ce cours.

La principale difficulté de cette discipline est de trouver assez d'hommes pour le nombre de femmes toujours plus nombreuses et qu'ils soient réguliers dans la pratique.

Sinon, le groupe constitué depuis mars 2011 est constitué d'un noyau solide et régulier qui évolue doucement.

Une représentation de fin d'année en juin 2012 peut-être envisagée.

SOPHROLOGIE

Responsable : Anne DAVIET

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi de 12h30 à 13h30 & jeudi de 18h00 à 19h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2, bâtiment K et le Club

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Association « Art et Bien Être »

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 21 [18 femmes, 3 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 100,00 €

Extérieurs : 120,00 €

Montant de la licence : pas de licence

Affiliation : aucune

▪ Administration

Cout : une séance de 100,00 € (rémunérée via une association)

Cout location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

Nous collaborons depuis 4 ans avec une intervenante dont les qualités humaines et d'animation sont soulignées par tous. Cela a permis de fidéliser le groupe du soir. Le taux de participation et l'assiduité dans la pratique, sans parler de la bonne ambiance, sont révélateurs d'une envie de se retrouver et de partager ce moment ensemble.

La vie du groupe du midi est plus « dissolue ». En effet, il demeure compliqué pour les collègues de se libérer sur la coupure méridienne, d'autant que la pratique de la sophrologie induit une ponctualité sans faille. Il n'est pas possible d'arriver en retard et d'intégrer la séance une fois celle-ci commencée. De ce fait la dynamique de groupe est plus complexe à faire vivre pour l'intervenante qui doit s'adapter aux agents présents.

Les locaux mis à disposition conviennent pour le groupe du soir (bâtiment K). Par contre, le club (utilisé par le groupe du midi) n'est pas toujours convivial, malgré son emplacement idéal, car le système de chauffage engendre un bruit permanent qui interfère ; et si celui-ci est coupé sur les mois d'hiver, l'ambiance devient « glaciale »...

Il nous arrive lorsque la météo le permet d'aller dans le parc de la bergère pour pratiquer une séance en plein air.

Nous organisons 2 repas par an (fête de fin d'année et fin de saison en juin) qui sont l'occasion d'échanger dans un autre contexte et de partager un moment plus que convivial.

A ce jour, nous n'avons jamais organisé de sortie ou activité en dehors des séances, faute de G.O.. Nos envies nous porteront vers un court séjour à la campagne ou en bord de mer, mixant randonnée et sophrologie.

TENNIS

Responsable : Bruno COURTILLIER

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : Mardi de 18h30 à 20h00 Gr 1; Mardi de 20h00 à 21h30 Gr 2 ; Jeudi de 12h00 à 13h00 Gr 3 ; Jeudi de 18h30 à 20h00 Hommes Gr 4 ; Jeudi de 20h00 à 21h30 Gr 5 soit un potentiel de 25 joueurs.

Lieu de pratique : Ligue de tennis de Seine Saint-Denis à Aulnay sous bois

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Gilles VINIT (Entraîneur diplômé)

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 19 [7 femmes, 12 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 90,00 à 130,00 €

Extérieurs : 160,00 €

Montant de la licence : 20,00 €

Affiliation : Fédération Française de Tennis (FFT)

▪ Administration

Coût salarial : 5500,00 € (8986,00 € charges patronales comprises).

Coût location site : 2125,00 €

Achat matériel, fournitures et divers : 1.514,90 €

Frais d'administration : 425,00 €

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : Accueil à la Ligue de Tennis de Seine-Saint-Denis en qualité de Club Affilié bénéficiant d'une tarification spéciale (10,00 € de l'heure)

▪ Bilan d'activité

Pour la saison 2010/2011 la section tennis & squash a finalement enregistré 19 inscriptions (12 hommes, 7 femmes), soit une légère DIMINUTION par rapport à la saison passée.

La fréquentation des courts et des cours : même si les groupes n'ont pas toujours été complets il y a eu une forte mobilité à l'intérieur des cours, surtout chez les femmes. Des heures de location en dehors des cours ont eu lieu de manière assez modérée.

Les frais fixes n'ont pas énormément changé d'une année sur l'autre, comme la rémunération du professeur. En effet, que le prof ait un ou deux adhérents au lieu de 4, le prix de l'heure de cours reste le même (25€), comme celui de la location horaire des terrains. L'activité cours qui s'est déplacée de Montreuil Tennis Plus où elle était ancrée depuis une bonne dizaine d'années pour s'installer à la Ligue de Tennis de Seine-Saint-Denis à Aulnay-sous-Bois est une bonne chose. Désormais Montreuil relève de l'histoire du passé et ne doit plus figurer sur le site comme un lieu où il est possible de jouer. D'ailleurs l'accès ne nous est plus acquis ou à des conditions financières dissuasives comme pour n'importe quel joueur étranger au complexe municipalisé en 2011.

Globalement, l'accueil à la Ligue reste bon. Quelques incidents ont cependant été constatés sur la disponibilité des courts, notamment au moment des compétitions organisées par la Ligue. Ces incidents viennent le plus souvent des joueurs-compétiteurs et non des organisateurs. Avec le

recul, les plus gros reproches visent l'éclairage artificiel (jugé trop faible) et la « fraîcheur » des courts en période froide (chauffage !!!).

On a constaté également dans certains groupes d'entraînement un manque de communication entre adhérents et entraîneur pour prévenir des empêchements. Sur ce point des améliorations de communication ont été constatées. La saison prochaine et en cas de demande d'inscriptions il serait a priori possible d'aller jusqu'à 6 inscriptions par groupe

On est passé de 1 groupe « femmes » à 2 groupes « femmes », l'un le soir de 18H00 à 19H30, l'autre, à partir de janvier 2010, et toute l'année 2011, pendant la coupure méridienne tous les Jedis. Théoriquement il aurait été possible d'ouvrir un groupe de cours d'une heure le mardi midi mais faute d'inscriptions pour ce créneau il n'a pas été demandé à l'entraîneur de s'engager sur ce cours.

La création d'un tournoi interne n'a pas été instaurée cette année sportive en raison du nombre limité d'adhérents qui se connaissent et ont l'opportunité de s'affronter amicalement pendant les cours. Des tentatives d'ouverture à la compétition en équipe n'a pas connu de suite faute d'une volonté affirmée et par manque de volontaires chez les filles. Chez les hommes le manque d'inscrits ne permet pas la création d'une équipe. Un fort encouragement aux inscriptions en individuel a été fait pour un résultat quasiment nul, trop peu d'inscriptions individuelles en tournoi ont été notés.

S'agissant de ce point et pour mieux préparer les adhérents à la compétition il avait été demandé à l'entraîneur d'axer davantage sa pédagogie sur le jeu, l'échange et un peu moins sur la préparation physique. Gilles VINIT a parfaitement modifié sa technique d'entraînement pour se conformer à cette orientation On déplore quelques blessures légères (contractures musculaires, tendinites...) dues à un mauvais échauffement ou à des gestes trop poussés. Il y a eu ni plus ni moins de traumatismes que l'année passée.

Enfin sur le quantitatif, un adhérent présent systématiquement à toutes les séances d'entraînement a pu recevoir en moyenne 45 heures de cours, ce qui est considérable et bien supérieur aux offres des clubs communaux pour un prix similaire.

Les forfaits de joueurs classés, suite à des mobilités, à des blessures physiques ou morales l'année précédente a porté un coup profond à la volonté de constituer une équipe compétition.

L'activité squash, faute d'adhérents et de lieu ouvert à cette pratique sportive a progressivement arrêté son activité depuis 2 ans.

Financièrement, par rapport au Budget Prévisionnel passé le budget reste à peu près identique, le poste d'augmentation attendu sera la rémunération de l'entraîneur suite à une augmentation décidée au niveau de l'association (de 25 à 30 € NET de l'heure).

Le volume d'heures de cours, dans le même temps restera à peu près le même, soit environ 238 Heures contre 225 heures pour la saison 2010.

On a dépensé a peu près la même chose que l'année passée en fournitures diverses (balles, cordages...), soit environ 515 €, principalement en raison de la faible activité compétition. La section dispose d'un contrat « casse » auprès de DECATHLON et de « bobines de cordage » à la disposition des adhérents. Pour autant la section a favorisé le renouvellement des équipements pour un montant global de 1000 € en bons d'achat dont une partie n'a pas encore été répartie .

Parallèlement, compte tenu de la baisse des effectifs on a encaissé un peu moins que prévu en cotisations et en participations aux frais de cours (1.890 €).

YOGA & TAI CHI CHUAN

Responsable : Françoise JOUSSET

▪ Séances

Jours et créneaux horaires : mardi de 17h00 à 18h00 et 18h00 à 19h00, mercredi de 12h00 à 13h00, jeudi de 12h00 à 13h00 et de 13h00 à 14h00

Lieu de pratique : Cité administrative n°2

Encadrement (intervenant, entraîneur diplômé) : Françoise JOUSSET (agent du CG 93)

▪ Chiffres de la section

Adhérents : 110 [100 femmes, 10 hommes]

▪ Cotisation

Agents du Département : 60,00 €

Extérieurs : 80,00 €

Montant de la licence : aucune

Affiliation : pas d'affiliation

▪ Administration

Coût salarial : aucun (indemnité de déplacement)

Coût location site : gratuité

Conditions d'accès au site (partenariat, convention) : salle mise à disposition conformément à la convention passée entre le CG 93 et l'APSAD 93.

▪ Bilan d'activité

Le but de la section Yoga Tai - Chi Chuan est d'assurer un bien-être physique et moral aux participants et de jouer ainsi un rôle préventif dans le domaine de la santé, aussi jouer un rôle social et que les activités pratiquées par les agents, leur donne la possibilité d'acquérir ou de conserver leur autonomie.

La section, propose deux activités complémentaires, le Tai Chi Chuan et le Yoga. La première rassemble 28 personnes et la seconde 82. Beaucoup d'adhérents combinent les cours de Tai Chi Chuan et de yoga du mardi soir. Les cours du midi sont aussi bien fréquentés, puisque environ 25 participants sont présents à chaque séance. La section se félicite d'ailleurs toujours de la réelle harmonie qui a réussi à se mettre en place au sein des différents groupes au fil des ans.

Les séances sont assurées à tour de rôle par deux intervenants. Le premier est rémunéré et la seconde est bénévole, en échange de la prise en charge par la section de ses frais de déplacement et de participation à des stages de formation.

Pour cette année, la section a participé à des stages d'une journée à Paris auquel ont pris part près de 12 personnes. Elle a également financé une partie des stages auquel participaient les adhérents.

Plusieurs autres stages d'une durée plus longue sont également proposés aux adhérents à leurs frais.

La section envisageait en 2011 d'organiser au moins deux stages similaires à 2010 d'une journée le

Dimanche à Bobigny, mais faute de salle, nous sommes contraints d'aller sur Paris. La section est donc toujours en recherche de prêt d'une autre salle sur le secteur Bobigny ou commune proches pour maintenir les stages.

Cours supplémentaires de yoga le mercredi de 13h00 à 14h00 : il faut pour cela régler des problèmes liés à la salle (disponibilité, passage, etc.).

APSAD 93